

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 29 septembre 2011

Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE – Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE

Laure CURVALE - Patrick GUILLEMOTEAU - Ibrahim N'DIAYE - Didier SARRAT - Touria YAHIAOUI - Isabel VINCENT-PEREIRA - Frédéric DANJON - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES - Alain AMIDIEU - Sylvie LESTURGEON - Charles ZAÏTER - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER - Christian MILLIER - Marie-Françoise BOURDEAU - Franck RAYNAL (jusqu'à l'aff n°2011-428) - Dominique MONNIER - Sylvie TRAUTMANN (jusqu'à l'aff n°2011-428) - Eric MARTIN (jusqu'à l'aff n°2011-428) - Nathalie MARCADET-LABARBE (jusqu'à l'aff n°2011-428) - Marie-Céline LAFARIE (jusqu'à l'aff n°2011-428) - Gérard BARTHÉLEMY

Absents ayant donné procuration :

Samira EL KHADIR	procuration à Philippe DESPUJOLS
Nathalie DELTIMPLE	procuration à Mado LAMBERT
Gérard DUBOS	procuration à Patrice VERDON
France NORMAND	procuration à Danielle LE ROY
Corinne GONET	procuration à Edith MONCOUCUT
Lahcen BAYTI	procuration à Maxime MOULINIER
Pascal BREUZARD	procuration à Franck RAYNAL
Isabelle UFFERTE	procuration à Gérard BARTHÉLEMY

Secrétaire de séance : Didier SARRAT

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 juillet 2011

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Aménagement urbain :

Débat d'orientation sur le Projet métropolitain

Débat d'orientation du Projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) du PLU

aff n°2011-405 : Secteur de l'Alouette – Instauration d'un périmètre de prise en considération en lien avec l'appel à projets "50 000 logements"

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la création du périmètre de prise en considération sur le secteur « Alouette » figurant sur le plan annexé,
- de solliciter la création de ce périmètre de prise en considération auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux,
- de solliciter la Communauté urbaine de Bordeaux pour engager les procédures de publicité du présent acte et de mise à jour du plan local d'urbanisme, conformément aux articles L.111-10, R.123-13 et suivants du code de l'urbanisme.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM.

Raynal, Martin et Breuzard.

aff n°2011-406 : Secteur du Pin Vert – Instauration d'un périmètre de prise en considération en lien avec l'appel à projets "50 000 logements"

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la création du périmètre de prise en considération sur le secteur « Pin Vert » tel qu'il figure sur le plan annexé,
- de solliciter la création de ce périmètre de prise en considération auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux,
- de solliciter la Communauté Urbaine de Bordeaux pour engager les procédures de publicité du présent acte et de mise à jour du Plan Local d'Urbanisme, conformément aux articles L. 111-10, R.123-13 et suivants du Code de l'Urbanisme.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.

aff n°2011-407 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Synagogue de Bordeaux – Construction de locaux pédagogiques – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de construction de locaux pédagogiques près de la grande synagogue de Bordeaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-408 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bordeaux – Projet de Cité municipale – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de construction de la Cité Municipale de la ville de Bordeaux dans le quartier Mériadeck.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte, Mmes Curvale, Fenocchio et de M. Barthélemy, Hofer et Danjon.

aff n°2011-409 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bordeaux – EHPAD Villa Pia – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux relative au projet d'extension de l'EHPAD Villa Pia à Bordeaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Curvale et Fenocchio et de MM. Hofer et Danjon.

aff n°2011-410 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bordeaux – Restructuration de l'îlot Paul Louis Lande – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de restructuration de l'îlot Paul Louis Lande à Bordeaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-411 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bordeaux – Restructuration d'un central téléphonique rue Louis Liard – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du projet de restructuration du central téléphonique de France Télécom rue Louis Liard à Bordeaux.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-412 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bouliac – Opération d'habitat Quartier des Hirondelles – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux relative au projet d'opération d'habitat dans le quartier des Hirondelles à Bouliac.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Curvale, Fenocchio et MM. Hofer et Danjon votent contre.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-413 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Bouliac – Opération d'habitat secteur Belle Étoile – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux relative au projet d'opération d'habitat dans le secteur Belle Étoile à Bouliac.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-414 : Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Villenave d'Ornon – Projet de Pôle d'équipements Leysotte/Picqué – Avis de la commune en application de l'article L 5215-20-1 du CGCT

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux relative au projet de pôle d'équipements Leysotte/Picqué à Villenave d'Ornon.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-415 : Quartier 3M-Le Bourgaillh – Dénomination d'une place

Sur le quartier des 3M-Le Bourgaillh, il est proposé de dénommer la place existante « place du Château Monbalon ».

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-416 : Lotissement rue du Granit – Dénomination d'une voie nouvelle

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la dénomination de cette voie, rue André-Daniel Laffon de Ladebat.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Finances :

aff n°2011-417 : Décision modificative n°1 du budget principal et du budget annexe du Bois de Saint Médard

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2011 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy.

aff n°2011-418 : Exercice 2011 - Répartition n°4 des crédits de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions dans les conditions précisées dans la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy.

aff n°2011-419 : Admission en non-valeur des produits communaux irrécouvrables

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la mise en non-valeur, pour un montant de 1 300,23 € des produits précités, s'agissant en effet de créances irrécouvrables.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-420 : Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions universitaires du Plan Campus

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder, conformément aux dispositions prévues à l'article 1382 D du C.G.I., l'exonération permanente de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux immeubles visés à ce même article.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-421 : Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) – Fixation et actualisation du coefficient multiplicateur

Il est proposé au Conseil Municipal,

- de fixer à 8 le coefficient appliqué aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité,
- d'actualiser ce coefficient, à compter de 2012, en proportion de l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac, soit 8,12.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Marchés :

aff n°2011-422 : Marché de gestion énergétique, de maintenance et de rénovation des installations thermiques des bâtiments communaux – avenant n°4 avec la société COFELY

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la passation de l'avenant n°4 au marché n°07059 conclu avec la société COFELY.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-423 : École maternelle Jules Ferry – Extension et réaménagement des locaux – avenants n°1 avec les sociétés EGTB et INTARSIA

Le projet de délibération est retiré de l'ordre du jour.

aff n°2011-424 : Salle « Sports-Evènements » de Bellegrave – avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'avenant n°2 au marché n°10039 avec la SCP d'Architecture TEISSEIRE et TOUTON.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et

de MM. Raynal, Martin, Breuzard et Barthélemy.

aff n°2011-425 : Fourniture et pose de mobilier urbain anti-stationnement, de panneaux de police et plaques de rues – Lot n°1

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'annuler la décision d'attribution du marché pour le lot n°1 à la société SERI, en date du 26 mai 2011,
- d'approuver l'attribution du marché pour le lot n°1 : potelets, arceaux, barrières et poteaux bois à la société PROVILLE pour un montant maximum de 80 000 € HT pour la durée initiale du marché et maximum de 320 000 € HT pour la durée totale du marché
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-426 : Travaux d'entretien des espaces verts – Marché à bons de commande

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché comme indiqués dans la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.

aff n°2011-427 : Contrat d'assurance SMACL "Responsabilités communales" – avenant n°1

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les dispositions de l'avenant n°1 telles que présentées dans la délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Administration générale :

aff n°2011-428 : Principe de la Délégation de Service Public (DSP) pour la réalisation des travaux de la Cuisine Centrale et la gestion du Service Public de la restauration des structures collectives de la Ville

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver et d'adopter le principe de Délégation de Service Public en vue de la réalisation des travaux de modernisation de la Cuisine Centrale et la gestion du Service Public de restauration des structures collectives de la Commune pour une durée maximum de 13 ans,
- d'approuver le rapport de présentation joint en annexe, précisant le contenu de la DSP et les objectifs poursuivis,
- d'autoriser le Maire à engager la procédure de consultation et à accomplir toutes les actions préparatoires à la passation du contrat de DSP et à entreprendre avec un ou des candidats ayant émis une offre, la négociation des conditions de gestion du service pour présenter au Conseil Municipal celle des offres remplissant le mieux les conditions de la présente consultation. Les solutions de Régie directe ou d'adhésion à un EPL ou une SPL, seront comparées aux offres formulées dans le cadre de cette procédure.
- d'autoriser le Maire à solliciter l'ensemble des subventions nécessaires pouvant être attribuées à ce projet et à négocier ces aides avec les partenaires institutionnels de la Commune.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier, Ufferte et MM. Raynal, Martin et Breuzard et M. Barthélemy votent contre.

Abstention de Mmes Curvale, Fenocchio, Eyssautier, Fuentes, Lesturgeon et de MM. Hofer, Danjon, Sarrat, Olivier et Laversanne.

aff n°2011-429 : Modification – Désignation de représentants de la Ville de Pessac au sein du Conseil d'administration de l'EHPAD Le Jardin des Provinces

La commune souhaitant réorganiser sa représentation au sein du Conseil d'administration de cet établissement, conformément aux dispositions des articles L. 315-10 et R. 315-6 du code de l'action sociale et des familles, il est proposé au Conseil Municipal de désigner Mme Françoise BOURDEAU et Monsieur Philippe DESPUJOLS en tant que représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'EHPAD Le Jardin des Provinces.

Monsieur le Maire est président de droit du conseil d'administration.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-430 : Convention d'utilisation du réseau de radiocommunication à la norme TETRA

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Ressources humaines :

aff n°2011-431 : Compte Épargne Temps des agents de la Mairie de Pessac

Il est donc proposé d'approuver la possibilité de versement à la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique d'une part du Compte Épargne Temps à la demande de l'agent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-432 : Renouvellement d'un poste de catégorie A – Directeur du Développement

Il est proposé au Conseil Municipal de pourvoir à ce poste par un agent contractuel de catégorie A conformément à l'article 3-2° de loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et selon les conditions annexées à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

aff n°2011-433 : Renouvellement d'un poste de catégorie A – Chef de projet Informatique

Il est proposé au Conseil Municipal de pourvoir à ce poste par un agent contractuel de catégorie A conformément à l'article 3-2° de loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et selon les conditions annexées à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

Équipements :

aff n°2011-434 : Convention avec la Lyonnaise des Eaux relative à la pose de récepteurs de télérelève

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention avec la Lyonnaise des Eaux.
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

Environnement :

aff n°2011-435 : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement – Procédure d'enregistrement – Société BERMIE NAUTIC – ZI Auguste II à Cestas – Avis du Conseil Municipal

Les activités actuelles n'étant plus liées à la SCASO, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable au présent dossier.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de M^{elle} Ufferte et de M. Barthélemy.

Vie associative :

aff n°2011-436 : Syndicat de quartier de France – Versement d'une subvention exceptionnelle

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 29 800 € au Syndicat de quartier de France, pour le remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord,
- d'approuver la convention à intervenir annexée à la présente,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tout document afférent à cette opération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Culture :

aff n°2011-437 : Subvention municipale pour l'équipement numérique des salles de projection du cinéma Jean Eustache

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention d'équipement de 190 000 € à l'association Cinéma Jean Eustache,
- d'approuver les termes de la convention jointe portant sur les modalités de versement de cette subvention,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la dite convention ainsi que tout document se rapportant à l'opération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-438 : Mise en place d'un fonds mutualisé entre le Conseil Régional d'Aquitaine et la Ville de Pessac dans le cadre du dispositif de Guichet unique Frugès

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le dispositif de guichet unique,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents et à procéder au versement des subventions allouées par la Ville de Pessac et la Région Aquitaine.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-439 : Pessac en Scènes – Demande de subvention au Conseil Général de la Gironde pour le Festival « Sur un Petit Nuage » - année 2011

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès du Conseil Général de la Gironde,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la demande de subvention.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-440 : Pessac en Scènes – Demande d'aide financière à l'Office Artistique de la Région Aquitaine (OARA) – Saison 2011/2012

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière au taux maximal auprès de l'OARA au titre de la saison 2011/2012 de Pessac en Scènes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette aide.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-441 : Pessac en Scènes – Demande d'aide financière à l'Office National de Diffusion Artistique (ONDA) – Saison 2011/2012

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière au taux maximal auprès de l'ONDA au titre de la saison 2011/2012 de Pessac en Scènes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette aide,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-442 : Pessac en Scènes – Convention Scène partenaire avec l'IDDAC (Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel) – 2011/2014

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette opération et des conditions de répartition avec l'IDDAC, des coûts artistiques réalisés et des recettes perçues,
- d'approuver la convention avec l'IDDAC et les conditions générales d'accompagnement technique et d'autoriser leur signature ainsi que celle de tout autre document se rapportant à l'opération,
- d'approuver le versement d'une cotisation collective auprès de l'IDDAC pour les années 2012, 2013 et 2014.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°2011-443 : Convention de coopération entre l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et la Ville de Pessac

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention précitée et annexée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 23h15